



---

**JURA**

---

# Rapport 2015

---

Assemblée Générale  
de Solidarité  
Paysans Jura

---

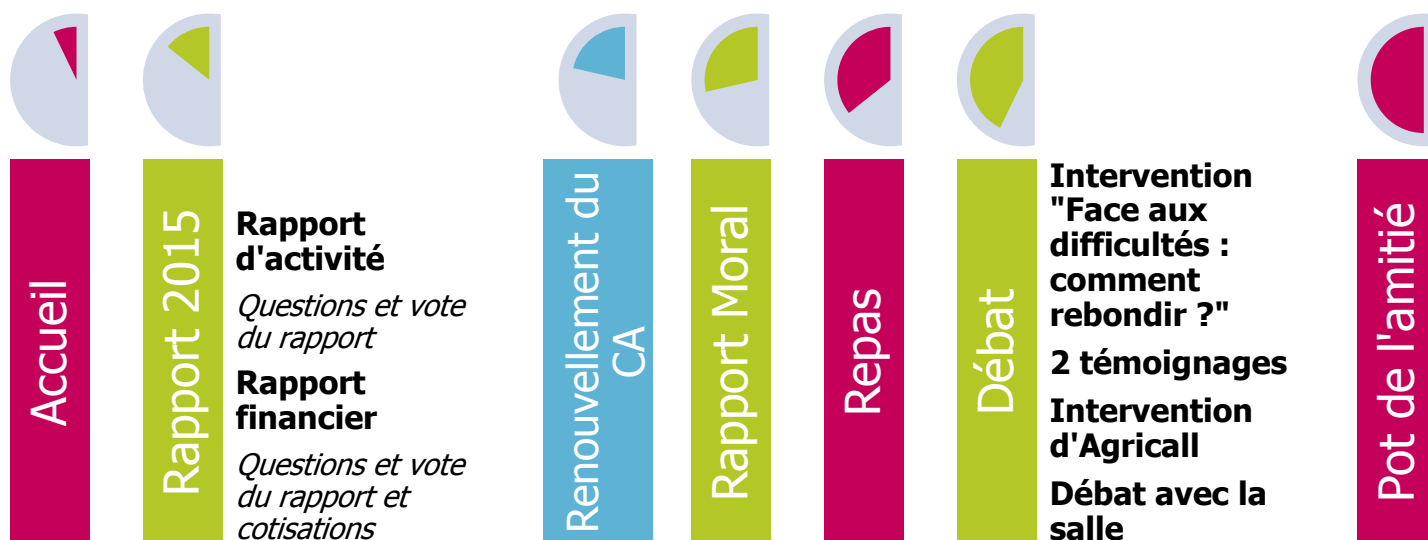
7 avril 2016 - Tourmont

---



## ASSEMBLEE GENERALE SOLIDARITE PAYSANS JURA 7 AVRIL 2016 - TOURMONT

### Déroulement de l'Assemblée Générale



#### Informations

Administrateurs sortants : Mickaël PONCET

Administrateurs à renouveler : Gérard AYMONIER, Henri PONCET, Noël RATEL

Administrateurs se présentant : administrateurs candidats



L'année 2015 a été une année de crise caractérisée par le cumul des difficultés.

Selon les propos de Stéphane Le Foll dans un quotidien le 26 février 2016 : « *les cellules départementales d'urgence ont retenu plus de 40 000 dossiers sur 60 000 demandes d'aides reçues dans le cadre des mesures mises en place pour résoudre la crise des exploitations d'élevage et laitières. Environ 27 000 cas ont été payés pour un montant total de 260 millions d'euros d'allègement des charges sociales, fiscales et financières.* ». Il ajoute même : « *J'avais évalué à environ 22 000 le nombre de fermes en difficulté, soit 10% du total de ce secteur. Nous sommes bien au-delà, preuve que la crise est profonde.* »

Dans le Jura 237 dossiers reçus, 169 dossiers éligibles. Le montant moyen par dossier pour les soutiens à l'élevage bovin s'élève à 2 291 €, celui à l'élevage laitier est de 3 585 €. 6 dossiers ont été éligibles pour l'élevage ovin-caprin pour un montant moyen d'aide de 1 086 € par dossier.

En ce qui concerne les mesures sociales le montant de prise en charge des cotisations s'élève à 133 000 € pour 77 dossiers éligibles (82 dossiers déposés).

Toujours dans le Jura : entre 2000 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 30.6%. Le nombre d'actifs permanents a diminué de 32.8% pendant que la SAU en hectares augmente de 10.4% (source : Agreste recensement agricole 2000 et 2010).

On note également l'explosion du RSA.

Nous sommes donc en crise ; mais en crise pourquoi ? Par manque de revenu ? Bien sûr. En crise de surproduction ? Aussi. Et l'un et l'autre sont liés.

On a l'impression que la crise s'installe de manière durable et **qu'à chaque résolution de crise, les mesures prises excluent et laissent de côté les plus fragilisés.** Une partie du monde agricole subit le quotidien en silence. La pauvreté et la crise économique n'épargnant personne, des agriculteurs se retrouvent en situation de précarité.

S'ajoute à ça la complexité administrative qui broie le bon sens paysan. Toujours plus de contraintes, toujours plus de contrôles ; la mainmise de l'administration bruxelloise et parisienne sur l'organisation du travail paysan crée une pression permanente et écrasante pour les personnes qui la subissent. Alors que se profilent les déclarations PAC 2016, nous ne connaissons toujours pas de façon précise les conditions d'éligibilité des aides PAC 2015 qui ne sont pas encore régularisées.

Sous couvert de mieux gérer les exploitations, ces mécanismes de normalisation dépossèdent les paysans de leur savoir-faire et les placent sous surveillance constante.

Nous sommes dans la crise d'un mode de développement, celle **d'un système agricole qui atteint ses limites**, et qui nous rappelle l'impérieuse nécessité de mettre en place des modèles économiques et écologiques rémunérateurs et pérennes pour les agriculteurs.

Ce n'est pas la course à l'agrandissement qui sauvera l'agriculture, et encore moins les agriculteurs. Augmenter son revenu sans augmenter la taille de son troupeau c'est possible ; on constate pour les exploitations accompagnées qui y parviennent, que cette solution réduit considérablement la surcharge de travail, source de fatigue et de déséquilibre familial, et diminue le stress.

Face à ce tableau, peu réjouissant certes, mais réaliste, notre association est plus que jamais attentive à développer **la solidarité, à recréer des liens entre agriculteurs, entre ruraux et avec la société.** Le mal-être, les difficultés ne sont pas spécifiques à l'agriculture, et nous voulons créer des ponts, permettre aux plus fragiles de résister.

Pour le paysan en difficulté, les obstacles s'accumulent et provoquent des bouleversements, des souffrances dans la vie des familles : sentiment d'échec, peur de perdre son outil de travail (auquel il est affectivement attaché), impossibilité de pouvoir trouver seul une issue, etc.

Nous refusons cette fatalité : les solutions existent. En tous cas, les effets de la crise qui aggravent encore plus la situation des personnes les plus fragilisés, nous ont, encore une fois cette année, amené à nous mobiliser. En effet, nous croyons que tous les paysans vivants sur notre territoire ont leur place, et qu'ils font vivre nos villages. Voici des constats de l'année 2015, qui nous rappellent l'importance de la défense des plus fragilisés :

1. Nous avons expérimenté lors de la journée de communication en février 2015, l'importance de la présence des paysans dans un village.

2. Au-delà des mesures généralistes qui traitent de manière uniforme l'ensemble des paysans, nous nous battons pour une prise en compte plus individualisée et plus juste des situations. C'est ainsi que dans le cadre de notre participation aux cellules de crise mise en place par les services de la Préfecture, nous avons attiré l'attention des participants sur les dysfonctionnements de l'ATR



(Aide à la Trésorerie Remboursable) qui excluaient les agriculteurs en procédure collective. La mobilisation du réseau national, soucieux de la nécessité d'égalité de traitement des agriculteurs face à une créance de l'Etat, a obligé le Ministère à mettre en place un nouveau dispositif FAC-avance bancaire de trésorerie.

3. Les conditions d'éligibilité au fond d'allègement des charges très strictes ont exclu systématiquement les productions AOP impactées par la sécheresse.

4. Les montants supplémentaires alloués par le Conseil départemental du Jura et le Conseil régional de Franche-Comté, adaptés aux critères FAC n'ont pu bénéficier aux plus fragilisés.

Nous savons que tous les ingrédients pouvant alimenter la détresse sont réunis, mais nous savons aussi tout ce qui est possible si nous parvenons à répondre aux vrais besoins et à mener les combats nécessaires pour :

- redonner toute sa place à **l'homme** ;
- lui donner les moyens de **révéler toute sa dignité** dans l'exercice d'un métier dans lequel il a souvent du mal à se reconnaître, tant le métier de paysan a évolué ;
- nous centrer sur ce qui fait la qualité de vie, la préservation de notre environnement et **le sens de notre travail**, de notre métier de paysan.

Le travail de Solidarité Paysans consiste donc à créer ces lieux d'échange, ces lieux de parole où l'on peut **s'écouter, être entendu et compris**, conditions essentielles pour dépasser les difficultés et retrouver des raisons d'espérer.

Et je cite un agriculteur auvergnat récemment interviewé sur France 3 à la suite de la liquidation judiciaire de son exploitation : « avec Solidarité Paysans j'ai été entendu. Ils savent de quoi on parle. Sans eux, j'aurais pas suivi la liquidation, je m'aurais liquidé moi-même. Mais j'ai eu du soutien, celui de l'association, de ma famille. » Cet agriculteur exprime à la fois la souffrance, qui est celle de beaucoup de personnes que nous accompagnons, et l'espoir qui a pu naître grâce à Solidarité Paysans.

Un certain nombre de ces exploitations sont jugées non redressables par la profession, malgré cela, **75% d'entre elles arrivent à pérenniser leur emploi et à aller, avec Solidarité Paysans, jusqu'au bout de leur carrière.**

Les leviers ce sont :

- **Etre là** pour redonner des perspectives et de l'espoir,

- Réintroduire les paysans dans leurs droits sociaux, économiques quand ils en sont exclus,
- Utiliser **les outils juridiques que nous donne le droit** pour organiser leur défense ; notre adhésion au groupement d'employeurs crée par le réseau et les conseils d'une avocate bénévole dans notre association sont un atout important,
- Avec le paysan, interroger le modèle qu'il a mis en place sur son exploitation, lui faire retrouver **son autonomie** dans la gestion et les prises de décision sur son exploitation.

L'action de Solidarité Paysans et sa présence auprès des agriculteurs en difficulté se développe dans un contexte économique de plus en plus complexe. Elle exige de plus en plus de compétences, de professionnalisme de la part des bénévoles, et par voie de conséquence plus de besoins financiers.

La réforme des collectivités territoriales, la complexité de la loi NOTRe suscite de nombreuses interrogations pour l'avenir. Les restrictions budgétaires, les transferts de compétences entre collectivités, créent des incertitudes et nous contraignent à des adaptations.

Et pourtant **la vitalité associative, par son ancrage local est un atout incontournable** dans un monde en mutation.

La spécificité de l'accompagnement de Solidarité Paysans, par l'approche globale des situations dans la durée, nous situe comme un vecteur de **cohésion sociale**, un acteur économique, ainsi qu'un **acteur du développement territorial**.

Les horizons politiques et sociaux n'offrent guère de solutions répondant à la profondeur de la crise, mais nous voulons garder la tête haute car nous savons que ce sont **les petits gestes qui font les grandes actions**. Nous poursuivrons nos efforts, soucieux de développer **la solidarité** et de **bâtir une société plus juste ensemble** à partir des expériences des plus faibles. Nous développerons au quotidien des relations de proximité grâce à notre expertise de l'accompagnement, à des actions de prévention plus pointues, et aux moyens mis à notre disposition, afin d'assurer le respect des droits de chacun.

**Car c'est par la mobilisation de chacun, là où il est, selon ses moyens, que nous finirons par changer le monde !**



**Marie Andrée BESSON**  
Présidente



**Nouveau : des outils communs de communication au sein de Solidarité Paysans !**

Dans un souci d'homogénéisation des supports de communication, Solidarité Paysans National a créé de nouveaux outils : **une plaquette à destination des agriculteurs en difficulté, ainsi qu'une plaquette pour les partenaires.**

Les plaquettes à destination des agriculteurs en difficulté ont été réalisées au niveau de la Franche Comté : **6000 plaquettes ont été imprimées et réparties entre le Doubs et le Jura.**

Les plaquettes à destination des partenaires seront mises en page et diffusées durant l'année 2016.

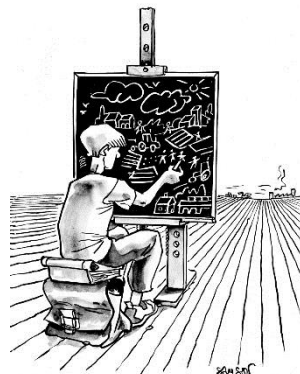


**Intervention au CFPPA Montmorot : prévenir dès l'installation**

Pour la troisième année consécutive, Solidarité Paysans Jura s'est adressé aux futurs jeunes installés du **CFPPA – CFA de Montmorot**, le vendredi 06 Février 2015, pour présenter l'association et faire réfléchir les jeunes sur :

- les embûches à éviter pour l'installation
- les points importants pour un projet d'installation durable
- les dispositifs d'aides en cas de grosses difficultés financières

Une **cinquantaine de personnes** ont participé. L'association était représentée par **2 bénévoles.**



**Articles de presse & Médias**

Pour Solidarité Paysans, **5 articles** parus dans la presse :

- 3 articles suite à la journée d'action de communication nationale sur le thème « Pour des emplois agricoles de qualité et des territoires ruraux vivants » (Le Progrès, la Voix du Jura et Le Jura Rural et Agricole)
- 2 articles suite à l'assemblée générale 2015 (Le Progrès, Hebdo 39)



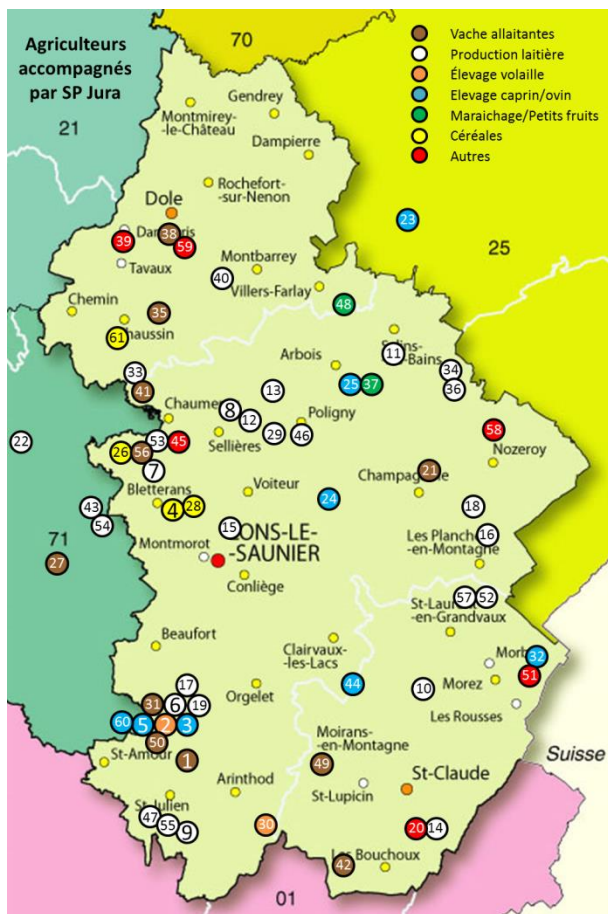
**Bulletin d'information et de liaison : le Fil de Solidarité Paysans Jura**

Comme les autres années, deux Fil de Solidarité Paysans Jura ont été édités. Ils sont un moyen de communiquer autour de nos actions et des actualités du monde agricole.

Ce bulletin d'information est envoyé à **tous les adhérents, les agriculteurs.rices accompagnés** par Solidarité Paysans Jura ainsi que ses partenaires, soit près de **215 personnes** physiques ou morales.



**JURA**



Nb. les numéros sont des références internes

**Les familles accompagnées par Solidarité Paysans Jura : quelques chiffres**

Pour l'année 2015 c'est 72 familles ou personnes qui ont été suivies sur la durée, dont 7 nouveaux accompagnements (14 dossiers ont été clos).

La majorité des accompagnements concerne des **exploitations laitières** (en comté ou standard). Les exploitations en vaches allaitantes ainsi que les élevages ovins-caprins sont aussi une catégorie importante des accompagnements.

L'association peut être amenée à intervenir hors du Jura. Cette année, on dénombre 3 accompagnements à l'extérieur.

**En moyenne, les bénévoles accompagnent 5 familles (de 1 à 13 selon les bénévoles)**

**Audit et suivi dans le cadre de la section Agridiff de la CDOA**

Depuis **2004**, Solidarité Paysans Jura réalise des diagnostics technico-économiques à la demande de la DDT (Direction Département des Territoires) ou des personnes en difficultés éligibles au dispositif AGRIDIFF. L'étude doit permettre d'évaluer la viabilité et les pistes de redressement des exploitations à l'aide d'un prévisionnel sur 6 ans. L'avis définitif est rendu par la CDOA AGRIDIFF (Commission Départementale d'Orientation Agricole), qui s'occupe également des avis pour les demandes de prise en charge des cotisations sociales MSA.

Solidarité Paysans Jura siège à cette commission où elle possède des mandats de vote et est reconnue à titre d'expert.

**Accompagnement et procédures collectives**

Sur l'année 2015, 11 agriculteurs.trices que nous accompagnons sont en procédures collectives (redressement judiciaire, ou redressement amiable judiciaire, saisie immobilière), contre 8 en 2014.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le mandataire judiciaire.

De plus la convention avec une avocate spécialisée en droit rural a continué sur l'année 2015. Elle vient compléter les compétences des bénévoles et de l'animatrice.

**Groupement d'employeur : retour sur la première année**

Cette année était la première année de fonctionnement avec le groupement d'employeurs de Solidarité Paysans. Ce groupement permet à toutes les associations du réseau de recourir au service d'un conseil juridique en fonction des besoins et des moyens.

Pour l'année 2015, Solidarité Paysans Jura s'était engagée sur 17,5 jours de formation/conseil. Nous en avons réalisé environ 12,5, découpé comme ce qui suit avec la juriste Léonie LOMBARDO :

- 61 heures de conseil juridique
- 2 journées de formation sur les procédures collectives et statut de fermage
- 2 journées de formation sur les procédures d'exécution





Face à la **complexité croissante des demandes de soutien**, les bénévoles accompagnateurs, pour la plupart agriculteurs (actifs ou retraités), qu'ils soient débutants ou confirmés par des années de terrain, se retrouvent souvent démunis devant les situations et éprouvent le besoin de faire une relecture collective de leurs pratiques en groupe. Le cadre éthique de l'association issue des cas pratiques est une réponse. De même le besoin de compétences juridiques particulières est une réalité issue de la pratique.

### Les formations destinées aux bénévoles



#### 1 rencontre pour repenser nos pratiques d'accompagnement

Thème : l'éthique chez Solidarité Paysans Jura

27 janvier 2015

Perrigny

Participation : 20 bénévoles



#### 3 réunions de suivi

Objectif : relecture de cas d'accompagnement

04 mars, 10 juin et 09 décembre 2015

Maison des Agriculteurs de Lons-le-Saunier

en présence de Bernard Benghozi, médiateur en relations humaines

Participation : 20 bénévoles



#### 2 formations juridiques

Thèmes : procédures collectives et statut de fermage & procédures d'exécution

6-7 mai et 12-13 octobre 2015

Tourmont

en présence de Léonie LOMBARDO, juriste du groupement d'employeurs

Participation : 13 bénévoles

### Les formations destinées aux agriculteurs accompagnés

#### Améliorer ses résultats technico-économiques en élevage laitier : les 19.11, 10.12 et 17.12.2015

Depuis trois ans, Solidarité Paysans Jura et l'AFOCG du Jura organisent la formation « **Gestion Bovin lait** » dont l'objectif est **d'analyser la production laitière des agriculteurs et trouver des pistes d'amélioration**.

Les trois journées ont été ouvertes aux agriculteurs et aux bénévoles accompagnants. L'animation a été assurée par Blandine DORIN et Léa FANGET, animatrices de l'AFOCG 39 et de Solidarité Paysans Jura.

L'intervention sur les deux dernières journées de Michel VAGNEUR, vétérinaire expert en alimentation animale, a été vivement appréciée et a permis d'aborder en plus de l'analyse du coût de production et le prix d'équilibre ; l'alimentation de la vache en production ainsi que l'alimentation des vaches tarées, génisses et veaux.



Au-delà de l'accompagnement global que nous apportons aux agriculteurs.rices qui font appel à nous, Solidarité Paysans Jura est engagée dans une démarche plus large d'**appui et de défense des agriculteurs en difficulté**. C'est à ce titre que nous sommes impliqués dans plusieurs commissions et projets en partenariats avec des institutions agricoles

### Campagne de télé déclaration PAC

Dans le cadre des COPIL (Comités de PIlotages) « Télé déclaration PAC » auxquels l'association a **participé à 3 reprises durant l'année**, il a été décidé de mettre en place un partenariat avec la **DDT** pour une **assistance gratuite à la télé-déclaration** dans le cadre de la nouvelle PAC 2015. Ce service a été proposé à toutes les personnes accompagnées par l'association.

En effet face à la complexité des nouvelles mesures actées pour la PAC 2015-2020, nous avons conseillé les agriculteurs.rices de se faire accompagner pour les démarches. L'objectif était de proposer une assistance pour les personnes qui n'avaient pas la possibilité de faire leur déclaration par leurs propres moyens (pas de poste informatique, pas internet, pas à l'aise avec l'outil informatique), ou qui n'avaient pas la possibilité de passer par les services de la Chambre d'Agriculture.

**19 personnes** ont bénéficié de cet accompagnement personnalisé et gratuit au sein des locaux de la DDT.

Le dispositif sera remis en place pour l'année 2016.

### Journée communication

Le **12 février 2015** a eu lieu, à l'initiative du réseau national, une **journée d'action de communication**. Solidarité Paysans Jura a relayé l'action dans le département, à travers une conférence de presse sur le thème « **Pour des emplois agricoles de qualité et des territoires ruraux vivants** ».

Cet évènement a rassemblé plus d'une **cinquantaine de personnes** (élus, présidents de communautés de communes, partenaires de l'association, adhérents, etc.) pour **témoigner, échanger et visiter la ferme** de Monsieur Gérard MOUTENET, producteur de lait à comté qui succède à ses parents, qui ont été un exemple de résilience face aux difficultés des mutations du secteur agricole.

Cet évènement a pris une place conséquente dans la vie de l'association et a rappelé l'importance de faire connaître l'association pour accompagner les personnes les plus fragiles.

### La cellule de crise

Suite à la crise de l'élevage qui a secoué une nouvelle fois le pays cette année, c'est comme représentant des agriculteurs en difficulté que nous avons participé à la **cellule d'urgence** mise en place en juillet 2015 pour le plan de soutien à l'élevage français. Les différentes rencontres organisées ont été l'occasion de débattre et de programmer la mise en place du versement des aides FAC (Fond d'Allègement des Charges) dans le cadre du soutien à l'élevage (bovin, lait, porcin, ovin/caprin et autres).

Solidarité Paysans Jura a participé à 6 rencontres, mais n'a pas été retenue dans la commission d'attribution des fonds.

**176 dossiers ont été retenus** pour obtenir les aides liées à l'élevage (hors lait à comté qui n'ont pas été retenus dans les critères). L'enveloppe globale monte à 530 981 €, soit en moyenne **3 017 € par exploitation**.

Une enveloppe supplémentaire de 60 000 € de la part du Conseil départemental du Jura doublée de 60 000 € de la part du Conseil Régional de Franche Comté, a été votée pour renforcer le dispositif d'aide.

La FDSEA avait été désignée pour attribuer ce fond. Malgré leur souhait émis d'attribuer 10 000 € pour les agriculteurs en difficulté, et malgré notre implication pour proposer des critères d'attribution justes et équitables, nous n'avons pas obtenu gain de cause et l'enveloppe a été attribuée aux personnes bénéficiaires du dispositif FAC.



**Vie statutaire**

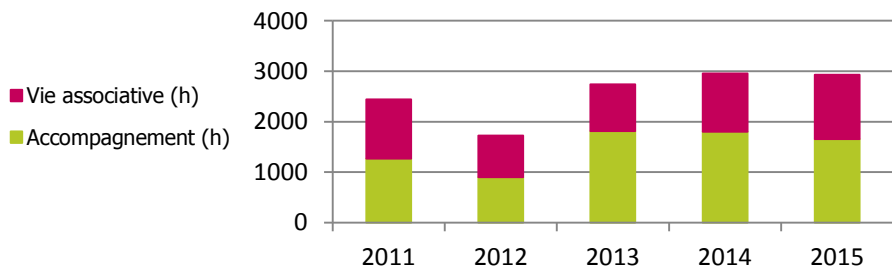
Comme tous les ans, l'année 2015 a été dynamique en rencontres au sein de l'association mais aussi avec le réseau : **69 temps de rencontres ou réunions** (contre 75 l'année passée).

Cette baisse de rencontres peut notamment s'expliquer suite à l'instabilité de l'animation qu'a vécue l'association durant l'année 2015. A noter une forte implication de la part du réseau national, à travers deux rencontres dans le département, dans le but de nous aider à mettre en place une réflexion sur notre vie associative.

A partir de juillet 2015, **les réunions de cellule de crise** ont aussi rythmé l'implication de deux de nos bénévoles.

Vie associative			Réseau	
Bureau	Evènements	Commissions thématiques	Rencontres partenaires	
9	7	<b>Commissions 15</b>	Réunion SPFC	4
	AG 2015	Communication	InPact	6
<b>Conseil d'administration</b>	Pique-nique	Finances	SP National	2
6	Visite jardin du partage	Salariée	<b>Autres réunions</b>	
	Fondue	Jardins du partage	Elus, autres	1
	Journée com + préparation	Groupe éthique	DDT	3
<b>Accompagnement</b>		<b>7</b>	MSA	2
	Réunion de suivi	3	Cellule de crise	6
	Formation AED	4	JA	2
<b>Total</b>		<b>44</b>	<b>Total</b>	<b>25</b>

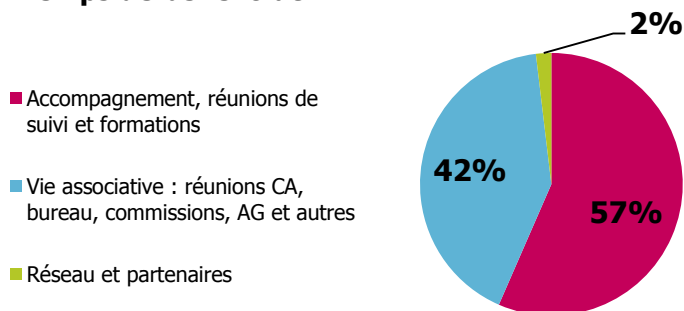
**Evolution du temps de bénévolat 2011-2015**



**Moyens humains et temps de déplacement au service de l'association**

Le **temps de bénévolat** pour l'année 2015 est identique à celui de l'année passée : **2935 h** (contre 2955 h en 2014). Le temps d'**accompagnement** a légèrement baissé pour l'année 2015 : **1659 h** contre 1800 h en 2014.

**Temps de bénévolat**



Le nombre total de **kilomètres défrayés** par l'association est de **29 173 km** dont **52 % pour les accompagnements** (contre 59% en 2014).



### Evolution dans l'équipe

En 2014, l'association comptait 71 adhérents (à jour de leur cotisation). Pour cette année 2015, nous en comptons **58 adhérents**. Ce différentiel peut s'expliquer par une absence de relance des demandes de cotisation durant l'année. Nous y serons attentifs pour l'année 2016.

**34 bénévoles** composent l'association, dont **27 bénévoles accompagnants**.

En 2015 nous avons eu deux changements d'animatrice :

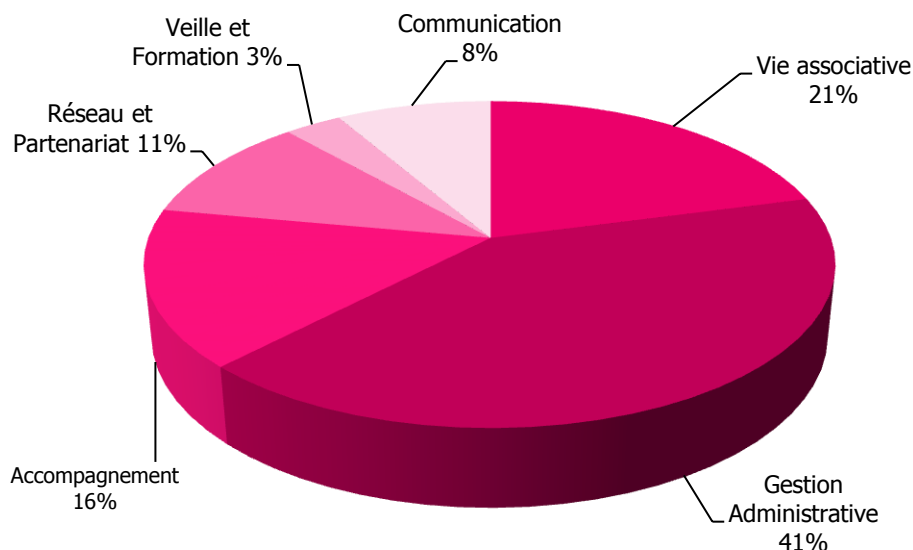
- Valérie ZIPPERT, animatrice à plein temps a quitté l'équipe le 24 juillet 2015
- Léa FANGET, animatrice à plein temps a rejoint l'équipe du 7 septembre au 4 décembre 2015
- Christelle HEDOUIN, animatrice à plein temps a rejoint l'équipe le 14 décembre 2015

Cette année le nombre d'heures salariées a **diminué de près de 400 h** du à l'absence d'animatrice pendant l'été.

Bien que l'ensemble des heures de bénévolat pour pallier à cette absence d'animation, ainsi que les nombreuses heures de tuilage, n'aient pas été pris en compte, il est important de **saluer le travail réalisé par l'ensemble de l'équipe pour assurer le bon déroulement des actions pendant l'été** et le reste de l'année. En effet, le tuilage normalement réalisé d'animatrice en animatrice a exceptionnellement été pris en charge par la Présidente.

Le temps de travail « gestion administratif » est plus important que les années précédentes. Il comprend les différents temps de tuilages qui ont été nécessaires pour la **formation des deux salariées** de septembre à décembre ainsi qu'un **important travail de classement**.

### Temps de travail salarié 2015 : 1461 h



### Temps conviviaux

Le **17 janvier 2015** s'est tenue à Tourmont la traditionnelle **fondue annuelle** de Solidarité Paysans Jura. Se sont réunis près de 50 bénévoles et familles accompagnées par l'association.

Le **19 juillet 2015** a eu lieu le **pique-nique co-organisé par l'AFOCG Jura et Solidarité Paysans Jura**. Cette année c'est l'AFOCG qui a accueilli à Sagy, la cinquantaine de personnes, pour un moment convivial et la visite de l'exploitation maraîchère d'adhérents de l'AFOCG.

### Conseil Départemental du Jura

Le 26 octobre 2015, les bénévoles ont rencontré M. Franck DAVID, vice-président en charge de l'agriculture du Conseil Départemental du Jura, qui est le principal financeur de Solidarité Paysans Jura. L'objectif était de présenter l'association aux nouveaux élus et faire le point sur notre activité.

### Solidarité Paysans Franche Comté

Le conseil d'administration de Solidarité Paysans Franche Comté s'est réuni une fois en 2015. Cette année le projet majeur a été la réalisation commune à la région d'une plaquette à destination des agriculteurs en difficulté. L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le **24 septembre 2015**. Elle a permis de faire le point sur l'année et de préciser le souhait de régionalisation. Une rencontre de rapprochement avec la Bourgogne dans la perspective de la création de Solidarité Paysans Bourgogne Franche-Comté a été organisée dans ce sens en décembre 2015.

Sur l'année 2015, la salariée de SP Jura a travaillé à hauteur de 39h pour SP FC (soit 3% du temps salarié global). Il est prévu un temps de mise à disposition plus important pour l'année 2016.

### Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

Des rencontres sont prévues pour échanger sur les accompagnements gérés conjointement entre nos deux institutions. Cette année 2 rencontres ont été organisées : le 3 juin 2015 (rencontre d'accompagnement avec assistante sociale) et le 8 décembre 2015 pour la **rencontre annuelle** en présence des assistants sociaux et des bénévoles de SP Jura.

### Solidarité Paysans National

Solidarité Paysans National s'est mobilisé pour demander au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de réexaminer son interprétation des textes réglementaires et législatifs quant à l'exclusion des **Aides à la Trésorerie Remboursables (ATR)** pour les agriculteurs en procédures collectives.

Grâce à une **expertise juridique** par le réseau national, ainsi que la **mobilisation des structures départementales et régionales** pour faire reconnaître le droit des agriculteurs.rices en procédures collectives à l'obtention des aides, l'association s'est faite entendre et les agriculteurs.rices ont pu déposer une demande d'aide liée aux retards de paiement de la PAC 2015. Cependant, les mesures gouvernementales n'ont bénéficiées pour l'ensemble de la France qu'à **50% des agriculteurs en procédures collectives**.

#### Participation de SP Jura aux rendez-vous du National :

- Un bénévole de SP Jura, Gérard AYMONTIER, est membre du Conseil d'Administration du National. Dans ce cadre, **10 rencontres** ont été programmées à Bagnole.
- **31 mars 2015** : Assemblée Générale de Solidarité Paysans
- **26 au 28 août 2015** : quatrième édition des Rencontres d'Été  
Thème : Changement et Transmission à Solidarité Paysans.
- **6 et 7 octobre 2015** : animer un processus de décision (participation de bénévoles et de la salariée)

### InPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

Voilà trois ans déjà que le collectif InPact a été créé pour renforcer la coopération entre les 7 associations qui la composent : AFIP Bourgogne Franche Comté (dont les activités se sont arrêtées fin 2015 faute de moyens), Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté, AFOCG Jura, Accueil Paysans, Le Serpolet, la MRJC et Solidarité Paysans Jura. Pour l'année 2015, une subvention de **10 000 €** a été accordée par le Conseil Départemental du Jura, et répartie entre les 7 associations du réseau.

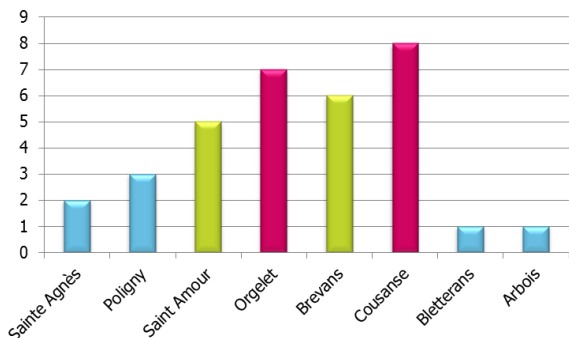
Le collectif s'est réuni à **6 reprises**. Les actions ont concerné le stand de communication, le catalogue de formation et sa distribution, les soirées transmissions, et d'autres actions.

Des formations ont été proposées par InPact, ainsi que 3 soirées transmissions. Comme l'année passée le collectif s'est impliqué dans l'organisation du Festival Alimenterre.



### Les chiffres clefs

En **2015**, les Jardins ont compté **36 jardiniers** répartis de la manière suivante sur le département du Jura :



19 jardiniers sont concernés par un minima social et 11 par un problème de santé plus ou moins important.

### Les activités autour des jardins

#### Des événements festifs

Cette année 2015, les JDP ont renouvelé l'organisation d'événements festifs comme des pique-niques, des barbecues ou d'autres types de rassemblement sur les jardins. A Orgelet, s'est tenue une journée d'animation autour des jardins à l'occasion de l'inauguration d'une exposition d'art dans le même village.

#### Les Ateliers cuisine du partage

Le cycle des ateliers-cuisine a été proposé par les étudiants du BTS DEATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) du lycée Mancy à Lons-le-Saunier, pour permettre aux jardiniers de valoriser au mieux les légumes et les fruits issus de leurs récoltes. Les étudiants ont conçu un film et ont participé au bilan final en juin 2015. Ils ont permis la création d'un petit livret et d'un diplôme remis en fin de cycle à chaque participant. De janvier à juin, six ateliers ont été organisés, une présentation de l'action au Comité Régional de l'Alimentation avec confection et service d'un buffet réalisé par les participants des ateliers a été mise en place, ainsi qu'un bilan qui réunissait les jardiniers, les parrains, les travailleurs sociaux, les élus, les étudiants, leurs professeurs et nos financeurs.

#### Travail avec les établissements de personnes âgées

Un partenariat a été mis en place avec l'EPHAD de Bletterans. Une jardinière des Jardins du Partage a participé aux travaux du potager en lien avec une personne âgée de l'EPHAD et d'autres personnes intervenants sur le site (CPIE, collège). Le projet sera développé pour l'année 2016.

### Relations avec SP Jura et perspectives futures

La **commission Jardins du Partage** s'est réunie à **4 reprises** durant l'année.

Anne Marie Daloz a pris sa retraite en septembre 2015. Le projet devrait se poursuivre pour l'année 2016. Les modalités de la **continuité font l'objet de réunions avec le Conseil Départemental du Jura.**

Existant depuis **mai 2012**, Les Jardins du Partage ont d'abord concerné une dizaine de familles dans six jardins. Coordonnée au départ par un bénévole de Solidarité Paysans Jura, la demande croissante de l'action a amené **Anne-Marie Daloz** à rejoindre l'aventure des Jardins du Partage en 2013 comme prestataire à mi-temps pour développer le projet. Ses tâches étaient d'accompagner, de coordonner et d'essaimer le projet. Ses compétences et son réseau en tant qu'assistante sociale ont été déterminants pour la recherche et la mise en place de nouveaux sites. Au total **13 bénéficiaires** ont pu s'adonner à des activités de jardinage tout au long de la saison **2013** et **une vingtaine** en **2014**.

### La presse et la communication

Pour les Jardins du Partage, **3 articles** parus dans la presse :

- 2 articles de présentation de l'action (revue « 4 saisons » et « Silence »)
- 1 article sur le Jardin d'Orgelet

Cette année, La **Feuille de Chou** a été distribuée en **juin 2015**. Elle est un moyen de communiquer autour de nos actions.



Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF				PASSIF			
		2015	2014			2015	2014
208	Autres immobilisation incorporelles	330	330	101	Fonds associatifs	26 671	26 671
2808	<i>Amortissement immob. Incorporelles</i>	-330	-330	11	Report à nouveau	6 616	12 307
2183	Matériel bureau et informatique	1017	1017	12	Résultat exercice	-886	-5 690
28183	<i>Amortissement immob. Bureau informatique</i>	-1017	-1017	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>32 401</b>	<b>33 287</b>
271	Titres immobilisés	1447	1422	194	<b>Fonds dédiés subvention</b>	<b>4 029</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1447</b>	<b>1422</b>	421	Fournisseurs	2 227	4 101
4487	Produits à recevoir subventions	9799	13439	431	Personnel rémunérations dues	941	1 488
4687	Débiteurs divers, produits à recevoir	205	100	44713	Sécurité sociale	3 312	2 969
50	Valeurs mobilières de placement	23744	22565	4686	Formation professionnelle		
51	Banque	12090	9514		Frais bénévoles dus	4 775	5 494
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>45838</b>	<b>45617</b>	<b>TOTAL DETTES</b>		<b>11 255</b>	<b>14 053</b>
486	<b>Charges constatées avance</b>	400	300		Produits perçus d'avance		
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>47685</b>	<b>47040</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>47 685</b>	<b>47 340</b>

RECAPITULATIF ANALYTIQUE

ACTIONS	Charges	Produits	Résultat
Formation des bénévoles et agriculteurs	1521	2500	979
Accompagnements individuels	4506		-4506
Fonctionnement associatif	41322	44982	3660
Jardin du partage	22500	22500	0
Solidarité Paysan FC	1018		-1018
<b>Totaux</b>	<b>70 868</b>	<b>69 982</b>	<b>-886</b>

Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015

Charges				Produits			
		2015	2014			2015	2014
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>792</b>	<b>1 648</b>	<b>70</b>	<b>Prestations de service</b>	<b>1 251</b>	<b>5 216</b>
6021	Fourniture jardin	72	246				
6064	Fournitures administratives	689	1 351	706	Prest. de services (formations, VIVEA et OPCALIM)	1 299	1 200
6068	Autre matériel et fournitures	31	52	706	Divers	177	341
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>4 380</b>	<b>4 558</b>	706	Suivis et audits	-225	3 675
6132	Locations immobilières + maintenance	3 575	3 470	<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>65 105</b>	<b>59 800</b>
6152	Entretien jardin		230		<i>Etat :</i>	<b>2500</b>	<b>0</b>
616	Primes assurances	238	234		FDVA formation des bénévoles	2 500	0
6181	Documentation générale	267	296				
6185	Frais de colloques + F°	300	328		<i>Région(s) :</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>62</b>	<b>Autres Services extérieurs</b>	<b>34 260</b>	<b>38 213</b>		Conseil Régional + DRAAF	0	0
621	Personnel ext. JDP + groupement employeur	14 339	14 883				
6224	Rémunération formateurs + INPACT	1 005	2 957		<i>Département(s) :</i>	<b>55 505</b>	<b>54 205</b>
6226	Honoraires compta + paie	1 574	1 422		Conseil Départemental	25 000	26 200
6226	Honoraires autres	0	310		Subvention jardins du partage	22 500	20 000
623	Communication	1 800	2 186		Chambre d'Agriculture	8 005	8 005
6238	Divers pourboires dons		1 000				
62513	Déplacements intervenants	1 920	1 813		<i>Organismes sociaux :</i>	<b>4 500</b>	<b>3 795</b>
62511	Déplacements salariés	620	569		MSA Franche-Comté	4 500	3 795
62512	Déplacements bénévoles	8 858	9 912				
6257	Réceptions	798	144		<i>Autres organismes</i>	2 600	1 800
626	Frais postaux, chambre	1 832	1 700	<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 374</b>	<b>3 608</b>
6262	Télécom	502	504	756	Cotisations	2 152	1 105
627	Services bancaires	44	34	7585	Dons particuliers + autres	1 222	2 501
6282	Cotisations associations	969	780	758	Produits divers de gestion	0	2
<b>63</b>	<b>Contributions formation + modification statut</b>	<b>206</b>	<b>239</b>	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>204</b>	<b>298</b>
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>27 153</b>	<b>35 218</b>	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
6411	Salaires	20 526	26 884	772	Produits sur exercice antérieur		70
6451	Cotisations MSA	6 628	8 334	7756	Produits de cession d'immobilisation financière		
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>127</b>	7811	Reprise engagement subv.		5 323
<b>6894</b>	<b>Engag. / subv. À réaliser</b>	<b>4 029</b>	<b>0</b>				
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>70 820</b>	<b>80 005</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>69 934</b>	<b>74 315</b>
<b>86</b>	<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>87</b>	<b>Contributions volontaires en nature</b>		
861	Mise à disposition de biens			870	Bénévolat	28 206	28 025
864	Personnel Bénévole	28 206	28 025	875	Dons en nature		
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>99 026</b>	<b>108 030</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>98 140</b>	<b>102 340</b>
	<b>Résultat bénéficiaire</b>				<b>Résultat déficitaire</b>	<b>886</b>	<b>-5 690</b>





Zoom sur les Jardins du Partage

COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE					
Charges		2015	Produits		2015
6021	Semences	72,14	74510	Conseil Départemental	22 500,00
6064	Fournitures administratives	127,27			
6068	Matériel de jardinage	-			
6132+614	Locations immobilières	491,84			
616	Assurances	35,62			
618	Formations + documentation	146,55			
6226	Honoraires	236,02			
6223	Prestation de service	10 569,00			
623	Communication	437,40			
62511	Déplacement salariée	-			
62512	Déplacement bénévoles	240,30			
62513	Autres déplacements	1 509,20			
626	Frais postaux + télécom	356,65			
6282	Cotisation association	145,27			
6411+645	Frais de personnel	4 103,84			
6894	Engagement subvention à réaliser	4 028,90			
<b>Total charges</b>		<b>22 500,00</b>	<b>Total produits</b>		<b>22 500,00</b>

**PREVISIONNEL 2016**

		JDP				JDP	
<b>Achats</b>	<b>1 350,00 €</b>	<b>231,66 €</b>		<b>Prestations de service</b>	<b>7 025,00 €</b>	<b>- €</b>	
Fourniture jardin	- €	144,28 €		Prest. De services (formations, VIVEA et OPCALIM)	5 850,00 €		
Fournitures administratives	850,00 €	87,38 €		Divers	500,00 €		
Autre matériel et fournitures	500,00 €			Suivis DDT	675,00 €		
<b>Services extérieurs</b>	<b>4 440,00 €</b>	<b>3 114,00 €</b>		<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>47 767,00 €</b>	<b>16 579,84 €</b>	
Locations immobilières + maintenance	3 600,00 €	3 000,00 €		<i>Etat :</i>	4 200,00 €		
Entretien jardin	- €			FDVA Formation des bénévoles	4 200,00 €		
Primes assurances	240,00 €	24,00 €		<i>Région(s) :</i>	- €		
Documentation générale	300,00 €	90,00 €		Conseil Régional + DRAAF	- €		
Frais de colloques	300,00 €			<i>Département(s) :</i>	36 000,00 €		
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>23 975,00 €</b>	<b>7 227,50 €</b>		Conseil Départemental du Jura	25 000,00 €	16 579,84 €	
Personnel extérieur	3 500,00 €			Réserve parlementaire	3 000,00 €		
Intervenant, JDP	- €			Chambre d'Agriculture	8 000,00 €		
Rémunération formateurs + INPACT	3 300,00 €			<i>Organismes sociaux :</i>	4 000,00 €		
Honoraires compta	1 500,00 €	150,00 €		MSA Franche-Comté	4 000,00 €		
Honoraires autres	- €			<i>Autres organismes :</i>	3 567,00 €		
Communication	1 665,00 €	759,60 €		Banques, OPA	2 500,00 €		
Divers pourboires dons	- €			Enseignes pétrolières	500,00 €		
Déplacements jardins	- €			Autre	567,00 €		
Déplacements salariés	800,00 €	3 923,00 €		<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 200,00 €</b>	<b>- €</b>	
Déplacements bénévoles	9 000,00 €	880,60 €		Cotisations	1 200,00 €		
Réceptions	800,00 €			Dons particuliers + autres	3 000,00 €		
Frais postaux maint, Chambre	1 850,00 €	1 009,30 €		Produits divers de gestion	- €		
Télécom	510,00 €	500,00 €		<b>Produits financiers</b>			
Services bancaires	50,00 €	5,00 €		<b>Produits exceptionnels</b>			
Cotisations associations	1 000,00 €			Produits sur exercice antérieur			
<b>Contributions formation + modification statut</b>	<b>135,00 €</b>	<b>13,50 €</b>		Produits de cession d'immobilisation financière			
<b>Charges de personnel</b>	<b>29 092,00 €</b>	<b>5 993,18 €</b>		Reprise engagement subv		4 028,90 €	
Salaires	22 308,00 €	5 600,00 €		<b>Total des produits</b>	<b>58 992,00 €</b>	<b>20 608,74 €</b>	
Cotisations MSA	6 784,00 €	393,18 €		<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>803,58 €</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>			Bénévolat	29 000,00 €	803,58 €	
<b>Engag. / subv. À réaliser</b>	<b>- €</b>	<b>4 028,90 €</b>		Dons en nature			
<b>Total des charges</b>	<b>58 992,00 €</b>	<b>20 608,74 €</b>		<b>Total des produits</b>	<b>87 992,00 €</b>	<b>21 412,32 €</b>	
<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>803,58 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>109 404,32 €</b>	
Mise à disposition de biens							
Personnel bénévole	29 000,00 €	803,58 €					
<b>Total des charges</b>	<b>87 992,00 €</b>	<b>21 412,32 €</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>109 404,32 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>109 404,32 €</b>	

